



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-77437>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **24-77437**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université d'Angers

Correspondant : MME GROLLEAU Françoise, Présidente

Adresse : 40 Rue de Rennes, B.P. 73532 49035 ANGERS

Coordonnées :

Téléphone : 0241962323

Courriel : marche.public@univ-angers.fr

Adresse internet : <https://www.univ-angers.fr/fr/index.html>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de maîtrise d'oeuvre pour des travaux d'aménagement d'un parcours de santé sur le campus de Belle Beille

Lieu d'exécution : Campus Belle Beille, 49000 Angers

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le présent marché a pour objet de confier une mission de maîtrise d'oeuvre pour la création d'un parcours santé sur le campus de Beille Belle afin de favoriser la marche et la pratique sportive. Le détail des prestations et des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. L'ouvrage à réaliser appartient à la catégorie d'ouvrages infrastructure en réutilisation ou réhabilitation. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 393 750 euros HT. Les travaux devront être réceptionnés au plus tard le 31 décembre 2025

Refus des variantes.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le marché est financé au titre du budget de l'Université. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. Les modalités d'acompte et de paiement sont définies au CCAP. Le forfait de rémunération devient définitif lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage de la mission AVP

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 12/09/2024 à 12:00

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2024-109

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Modalités d'ouverture des offres : Date: 12 sept. 2024 Lieu : Angers Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Non Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0240994600 Fax : 0240994658Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Web : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/> Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, 22 mail Pablo Picasso , BP 24209 44042 Nantes Tél : 0253467983Mel : Paysdl.ccira@direccte.gouv.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette, BP 24111 44041 Nantes Tél : 0240994600 Fax : 0240994658Mel : greffe.ta-nantes@juradm.fr Web : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/> Le DCE est téléchargeable gratuitement sur le profil acheteur:<https://www.marches-publics.info/> Chaque candidat (équipe) est tenu à minima de présenter obligatoirement l'ensemble des compétences suivantes : - Aménagement de la voirie et de l'espace public ; - Aménagement paysager ; - Economie de la construction ; - Ordonnancement, pilotage et coordination. La visite sur site est facultative mais fortement conseillée. Les conditions sont définies dans le RC. Pour la notation du critère technique, la répartition des points est établie selon les sous-critères pondérés suivants : - Compréhension du besoin : 20 points - Moyens humains : présentation de l'équipe et rôle de chacun, qualifications et expérience du personnel assigné à l'exécution du marché, y compris le cas échéant articulation entre les éventuels co-traitants/sous-traitants : 15 points - Méthodologie proposée pour mener à bien la mission (par élément de mission, méthodes/outils, optimisation du suivi du chantier, livrables, planning prévisionnel, temps passé annexe 1 au RC) : 25 points Le pouvoir adjudicateur pourra engager avec les candidats une négociation. Conformément à l'article R2123-5 du code de la

commande publique, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. La visite sur site est facultative mais fortement conseillée. En raison de la fermeture estivale de l'Université d'Angers, la période du 19 juillet 2024 au 23 août 2024 est neutralisée

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Université d'Angers : Virginie MASSIAS

Adresse : 40 rue de Rennes, 49000 Angers

Coordonnées :

Téléphone : 0244687737

Courriel : marche.public@univ-angers.fr

Adresse internet : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/07/2024